



**Fongicide Technique ZORVEC™**

POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION ET LE RECONDITIONNEMENT.  
SOLIDE

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI  
EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

**PRINCIPE ACTIF:** Oxathiapiproline 97%

N° D'HOMOLOGATION 32100 *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*

**CONTENU NET:** 10-1 500 kg

**Corteva Agriscience Canada Company**  
Suite 240, 115 Quarry Park Rd. SE  
Calgary, AB  
T2C 5G9  
1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

**PRÉCAUTIONS:**

- EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS
- Tenir à l'écart du feu ou d'étincelles.
- Éviter d'inhaler ou de respirer les pulvérisations ou la poussière.
- Éviter le contact avec les yeux.
- NE PAS rejeter d'effluents contenant ce produit dans les égouts, les ruisseaux, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan ou cours d'eau.

**PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES :**

Toxique pour les organismes aquatiques.

**PREMIERS SOINS:**

**EN CAS D'INHALATION :**

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :**

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :**

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INGESTION :**

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:**

Administrer un traitement symptomatique.

**MODE D'EMPLOI**

Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication d'un fongicide homologué en vertu de la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

**ENTREPOSAGE:**

Entreposer le produit dans son contenant d'origine seulement à l'écart des engrais, et des aliments pour les humains ou les animaux. Ne pas utiliser ni entreposer dans une maison ou aux alentours. Garder le contenant bien fermé.

**ÉLIMINATION ET DÉCONTAMINATION:**

Les fabricants canadiens doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants en respectant la réglementation municipale ou provinciale. Pour plus de détails et pour des renseignements sur le nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant ou à l'agence provinciale responsable.

**AVIS À L'UTILISATEUR:**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

L'achat de ce produit ne confère aucun droit sous les brevets d'autres pays à l'extérieur du Canada.

2023-6504

2023-12-18

Page 3

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées